



# Pénurie de main-d'œuvre : défi de l'heure pour les petites et moyennes entreprises au Québec

Avril 2021

**FCEI**

FÉDÉRATION CANADIENNE  
DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE

*En affaires pour vos affaires.*

## Rapport de recherche

### À propos de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante

La FCEI (Fédération canadienne de l'entreprise indépendante) est le plus grand regroupement de PME au pays, comptant 95 000 membres dans tous les secteurs d'activité et toutes les régions. Elle vise à augmenter les chances de succès des PME en défendant leurs intérêts auprès des gouvernements, en leur fournissant des ressources personnalisées et en leur offrant des économies exclusives. Visitez [fcei.ca](http://fcei.ca) pour en savoir plus.

---

*Auteurs :*

*Clémence Joly, analyste des politiques  
François Vincent, vice-président pour le Québec*

*Dans ce document, l'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte*

## Introduction

Depuis quelques années, le Québec est marqué par un phénomène d'importance majeure appelé pénurie de main-d'œuvre qui s'accroît dans une actualité économique fragile et historique. Cet enjeu frappait déjà fortement l'économie québécoise, et, l'apparition de la COVID-19 dès mars 2020 - une pandémie aux conséquences lourdes - a pu amplifier et aggraver encore plus les répercussions qu'elle engendre sur l'écosystème entrepreneurial.

Cette rareté de la main-d'œuvre se caractérise par le fait que les besoins du marché du travail sont supérieurs à la disponibilité de celle-ci, en d'autres termes, les offres d'emploi proposées par les employeurs l'emportent sur le nombre de travailleurs disponibles<sup>1</sup>. Elle ne se qualifie pas uniquement par un manque de ressources humaines, mais aussi par un manque d'arrimage entre les postes affichés et la disponibilité des travailleurs. Cependant, elle est également signe positif, elle signifie que l'économie se porte bien, qu'elle tend vers une augmentation des besoins et de la productivité des entreprises, qu'elle implique aussi une création nécessaire de nouveaux postes pour soutenir cette croissance.

Ce rapport sur la main-d'œuvre n'a pas pour vocation d'énumérer toutes ses origines, ses causes et autres conséquences. Effectivement, celui-ci vise d'abord à faire l'état de situation des PME québécoises et de la pénurie de main-d'œuvre avec des données de sondages effectués par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) qui tentent de retranscrire, sans filtre, la réalité propre des gens d'affaires au Québec.

Cette étude s'intéresse à la manière dont les PME du Québec font face à la pénurie de main-d'œuvre, comment elle les affecte et quelles actions gouvernementales pourraient être mises en place pour les aider à contrer ses effets.

Avant tout, un constat s'impose : la pénurie de main-d'œuvre n'épargne personne. C'est une réalité sociétale qui touche l'ensemble des niveaux de qualification, toutes les industries et toutes les régions du Québec. Certaines d'entre elles en souffrent davantage, agissant comme une pression supplémentaire sur les épaules déjà bien fragilisées des entrepreneurs. Les enjeux de pénurie de main-d'œuvre ont été temporairement mis sur pause par l'arrivée soudaine de la COVID-19. Or, ceux-ci persistent et demeurent au centre des préoccupations des entrepreneurs. La reprise des activités commerciales et économiques va créer de nouveaux défis en matière de plein effectif, d'autant plus que la tendance au télétravail a incidemment revu la structure organisationnelle des entreprises.

Pour contrer les effets de cette pénurie de main-d'œuvre et aider les PME sur cet enjeu majeur, l'action gouvernementale est vitale et doit être adaptée aux besoins et aux réalités du marché du travail local avec la mise en place de mesures spécifiques. Les principaux constats de ces données de sondage sur lesquels repose ce rapport, permettent d'émettre des pistes de réflexion qui s'inscrivent dans des mesures visant à limiter les impacts de la pénurie de main-d'œuvre sur les PME québécoises. Ces actions pourraient faire une différence pour les entrepreneurs et nous invitons le gouvernement à y porter attention.

---

<sup>1</sup> Québec. (2020). Dans Thésaurus de l'activité gouvernementale en ligne. <http://www.thesaurus.gouv.qc.ca/tag/terme.do?id=9126>

---

## État de la situation

Tout d'abord, il est nécessaire de souligner que les entrepreneurs québécois ont été touchés de plein fouet par diverses restrictions économiques décrétées par les gouvernements dans une volonté de limiter la propagation du virus, si bien que les perspectives de réouverture et de survie de plusieurs projets d'entreprises ont été mises à mal.

Les propriétaires de PME ont dû s'adapter à une crise qui n'ont pas pu anticiper et qui a considérablement changé leurs réalités. Les programmes d'aide et de soutien gouvernementaux ont permis, dans une certaine mesure, d'accompagner les PME dans cette crise sans précédent dans l'attente d'une éventuelle relance économique. Alors, dans ces conditions, on comprend que la COVID-19 a eu de réelles répercussions sur les priorités et préoccupations des chefs d'entreprise.

L'enjeu est fort et agit dans un contexte où, selon notre tableau de suivi de la santé des PME<sup>2</sup> en date du 9 mars 2021, 70 % des entreprises québécoises sont complètement ouvertes, 48 % fonctionnent avec personnel égal ou supérieur à la normale et seulement 38 % génèrent des revenus égaux ou supérieurs à la normale.

### Évolution du taux de chômage

Une enquête<sup>3</sup> menée par Statistique Canada s'intéresse à l'évolution du taux de chômage au Québec en temps de pandémie sur l'année 2020. Il apparaît que l'enjeu de pénurie de main-d'œuvre a été mis sur pause pendant cette période pandémique et, dès 2021, il refait surface.

D'ailleurs, c'était l'un des sujets importants du gouvernement du Québec qui, dans le cadre du dépôt du budget 2020-2021, avait clairement exprimé ses intentions en matière de mesures pour « augmenter le potentiel de l'économie et créer de la richesse<sup>4</sup> ». Les propriétaires de PME subissaient déjà fortement les conséquences de cette rareté de main-d'œuvre malgré la multiplication des actions gouvernementales qui vise à en réduire les impacts.

Comme le démontre la figure 1, les prévisions du budget démontre que l'enjeu est revenu, ce dernier mentionne que :

*« Le taux de chômage est passé d'un creux mensuel de 4,5 % en février 2020 à 17,6 % en avril 2020. Le taux de chômage s'établissait à 6,4 % en février 2021. [...] Il est prévu que l'emploi pourrait retrouver son niveau du quatrième trimestre de 2019 à compter du deuxième trimestre de 2022. De son côté, le taux de chômage devrait être inférieur à 6 % à la fin de 2022, un niveau compatible avec une économie qui tourne à plein régime. »<sup>5</sup>*

---

<sup>2</sup> Source : FCEI, résultats préliminaires du sondage Votre voix – mars 2021, résultats du 4 au 9 mars, 2021, n = 3 351. À titre comparatif, un échantillon probabiliste de cette taille aurait une marge d'erreur de plus ou moins 1,7 points de pourcentage, 19 fois sur 20. <https://www.jechoisispme.ca/sante/>

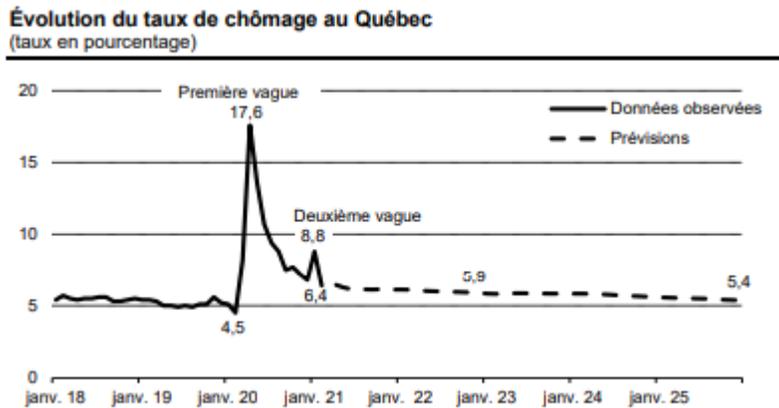
<sup>3</sup> Source : Institut de la statistique du Québec, communiqué de presse, graphique 2, février 2021, Baisse de l'emploi et hausse du taux de chômage en janvier 2021, <https://statistique.quebec.ca/fr/communiqu/baisse-emploi-et-hausse-taux-chomage-janvier-2021>

<sup>4</sup> Source : Ministère des Finances, budget 2020-2021, Votre avenir votre budget, section C, [http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2020-2021/fr/documents/PlanBudgetaire\\_2021.pdf](http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2020-2021/fr/documents/PlanBudgetaire_2021.pdf)

<sup>5</sup> Source : Ministère des Finances, budget 2021-2022, Un Québec résilient et confiant, A. 20, [http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2021-2022/fr/documents/PlanBudgetaire\\_2122.pdf](http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2021-2022/fr/documents/PlanBudgetaire_2122.pdf)

**Figure 1**

**Évolution du taux de chômage et prévisions au Québec**

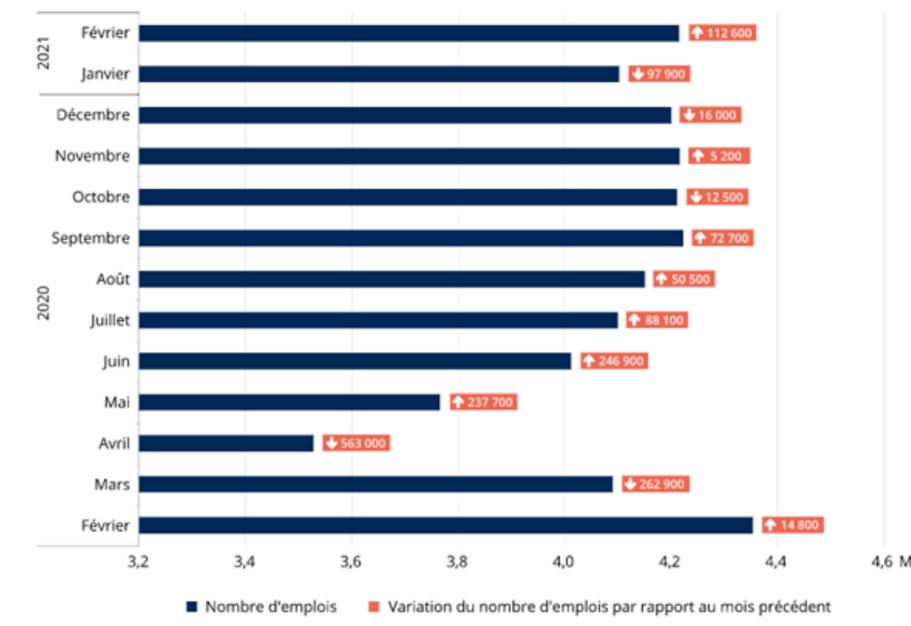


Source : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.<sup>6</sup>

La figure 2 illustre l'évolution et la variation de l'emploi au Québec plus précisément « les mouvements mensuels de l'emploi et du taux de chômage reflètent les effets des restrictions, de leur retrait et des réponses des gouvernements, des entreprises et des particuliers ». On y observe une hausse de + 112 600 emplois en février 2021 par rapport à janvier 2021. Cela est assez démonstratif de l'augmentation du défi de recrutement auquel font face les dirigeants de petites et moyennes entreprises du Québec.

**Figure 2**

**Évolution et variation de l'emploi par mois, Québec, février 2020 à février 2021<sup>7</sup>**



<sup>6</sup> Source : Ministère des Finances, budget 2021-2022, Un Québec résilient et confiant, page 24, [http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2021-2022/fr/documents/PlanBudgetaire\\_2122.pdf](http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2021-2022/fr/documents/PlanBudgetaire_2122.pdf)

<sup>7</sup> Source : Institut de la statistique du Québec, <https://statistique.quebec.ca/fr/document/les-effets-de-la-pandemie-de-covid-19-sur-le-marche-du-travail-au-quebec>

## La pénurie de main-d'œuvre frappe deux PME sur trois du Québec

Dans cette section, la FCEI a voulu savoir quelles sont les conséquences de la pénurie de main-d'œuvre sur les PME du Québec.

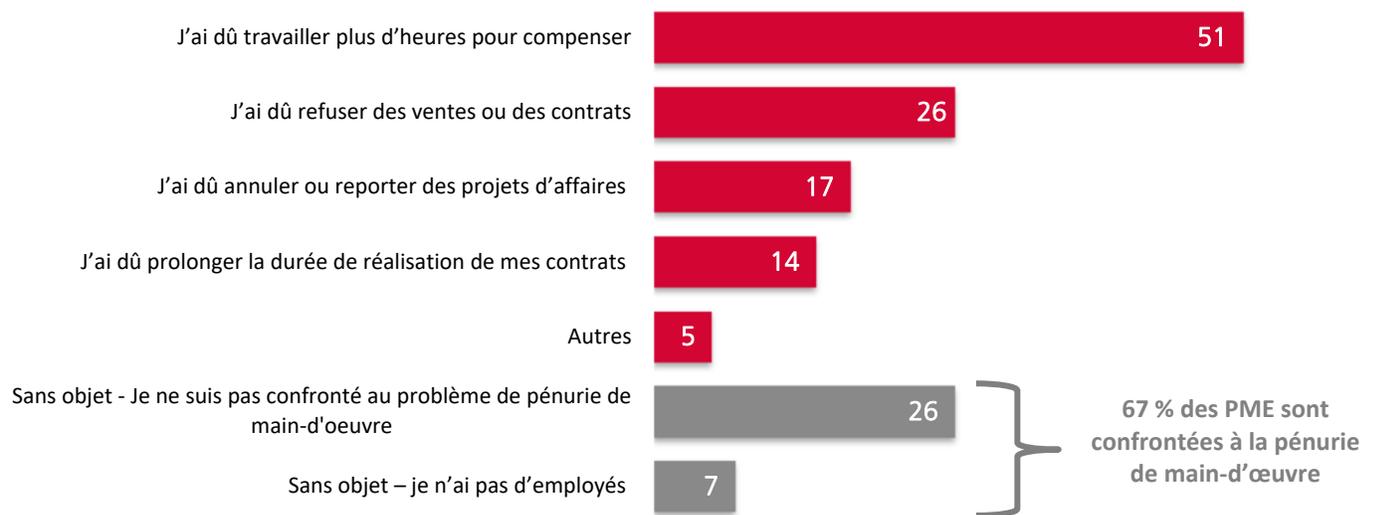
### La pénurie freine la grande majorité des PME

La première constatation de cet enjeu sur les PME est qu'il les frappe directement et freine leur croissance. La figure 3 illustre que 33 % des PME ont affirmé ne pas être confronté à l'enjeu. Étant donné que cette réponse était définitive et ne permettait pas de répondre aux autres questions, nous pouvons affirmer que ce sont les deux tiers des PME (67 %) qui sont confrontées à cet enjeu.

Il est à noter que c'est une proportion inférieure à ce que nous avons obtenue dans notre enquête<sup>8</sup> dévoilée en février 2020, quelques semaines avant le début de la pandémie. Toutefois, considérant que de nombreuses PME sont ralenties par la COVID-19, l'importance de ces pourcentages démontre toute l'ampleur du défi pour les entrepreneurs du Québec. Ajoutons aussi que, comme nous l'indiquons précédemment, 70 % des PME au Québec sont complètement ouvertes et près de la moitié (48 %) ont retrouvé leur main-d'œuvre supérieure ou égale à celle d'avant la crise. Ainsi, plus les PME fonctionneront à plein régime, plus les enjeux de main-d'œuvre s'amplifieront.

**Figure 3**

### Conséquences de la pénurie de main-d'œuvre sur les PME



Source : FCEI, sondage Votre Voix, mené du 12 au 31 janvier 2021, résultats finaux n=1 002 répondants, marge d'erreur:  $\pm 3,1\%$

Remarques : Les choix de réponses ont été simplifiés. Voir l'annexe pour la liste complète de choix de réponse.

<sup>8</sup> Source : FCEI, l'étude, « Pénurie de main-d'œuvre : les PME au cœur de la tempête », février 2020, graphique 2, page 5, <https://www.cfib-fcei.ca/sites/default/files/2020-02/Rapport-Penurie-Main-DOeuvre.pdf>

## La pénurie de main-d'œuvre surcharge les entrepreneurs

La figure 3 démontre aussi que les impacts de la pénurie de main-d'œuvre sont lourds pour les dirigeants de PME. D'abord, c'est la moitié des PME (51 %) qui ont dû travailler plus d'heures pour pallier le manque d'effectif.<sup>9</sup> En comparaison, la précédente étude<sup>10</sup> menée en 2020 par la FCEI révélait que c'était 76 % des dirigeants de PME qui affirmait avoir dû travailler plus d'heures en raison du manque de main-d'œuvre. Nous dénotons donc une diminution de la proportion des dirigeants de PME qui doivent travailler plus, cependant les résultats restent préoccupants, car cela s'ajoute au fait que c'est aussi l'une des conséquences de la pandémie. En effet, selon les résultats de sondage de la FCEI, ce sont deux entrepreneurs sur cinq qui affirment avoir eu à travailler significativement plus d'heures qu'avant, en raison de la pandémie.<sup>11</sup>

Ainsi, la pénurie de main-d'œuvre actuelle vient mettre une pression supplémentaire sur des entrepreneurs déjà surchargés et épuisés par la présente crise de la COVID-19. Il est à noter que les secteurs de l'hébergement et la restauration, le commerce de gros et de détail ainsi que le secteur manufacturier sont les plus touchés par les impacts de la pénurie de main-d'œuvre. Les entrepreneurs du secteur de la construction, avec une proportion de 62 %, sont ceux qui mentionnent le plus fortement avoir dû travailler plus d'heures en raison de la pénurie de main-d'œuvre.

## La pénurie de main-d'œuvre freine la reprise économique

Les répercussions de la pénurie de main-d'œuvre se font également sentir au niveau économique. En effet, le quart des PME (26 %) affirment avoir dû refuser des ventes ou des contrats en raison du manque de main-d'œuvre. Notons que les données semblent démontrer que la construction (46 %), le manufacturier (30 %) et les services professionnels (29 %) sont des secteurs qui ont été affectés par les pertes de ventes ou de contrats.

Aussi, près du cinquième des PME (17 %) affirment avoir annulé ou reporté des projets d'affaires. Nous n'avons pas recensé de différence significative concernant les secteurs d'activité.

Ces contrats et ventes refusés ou reportés sont des opportunités économiques qui sont importantes pour aider à relancer l'économie de toutes les régions québécoises.

## Les PME à la recherche de talents

Les données récentes extraites du Baromètre des affaires<sup>12</sup> de février 2021 révèlent que la pénurie de main-d'œuvre (qualifiée et non-qualifiée) apparaît comme un facteur nuisant considérablement à l'augmentation des ventes et de la production des entreprises. Cela confirme encore une fois l'impact économique de cet enjeu auprès des PME du Québec.

---

<sup>9</sup> Le sondage a été effectué lors des fermetures totales ou partielles des entreprises

<sup>10</sup> Source : FCEI, l'étude, « Pénurie de main-d'œuvre : les PME au cœur de la tempête », février 2020, graphique 3, page 6, <https://www.cfib-fcei.ca/sites/default/files/2020-02/Rapport-Penurie-Main-DOeuvre.pdf>

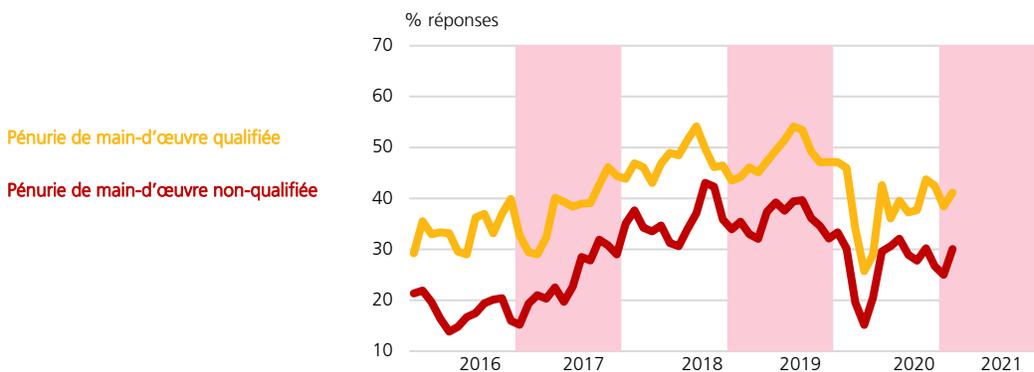
<sup>11</sup> FCEI, sondage La reprise après la COVID-19, mené du 20 novembre 2020 au 11 décembre 2020, résultats finaux, PME du Québec, n = 1 049, marge d'erreur : + 3 %. Voir page 6 : <https://www.cfib-fcei.ca/sites/default/files/2021-01/PME-et-COVID-Dec-Resultats-Cle-QC.pdf>

<sup>12</sup> Source : FCEI, Baromètre des Affaires, février 2021, moyenne mobile sur deux mois, Résultats mensuels du sondage de la FCEI sur la confiance, les attentes et les conditions d'exploitation des petites entreprises au Canada, <https://www.cfib-fcei.ca/en/research/economic-indicators/business-barometer>

Les données recensées font clairement ressortir que l'impact du début de la pandémie a fait chuter drastiquement l'enjeu de la pénurie de la main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée pour les PME. On note également que l'enjeu remonte et se situe actuellement à des niveaux similaires que les années 2018 et 2019 et surpassent les années 2016 et 2017.

**Figure 4**

**Pénurie de main-d'œuvre qualifiée et non-qualifiée au Québec, 2016 - 2021**

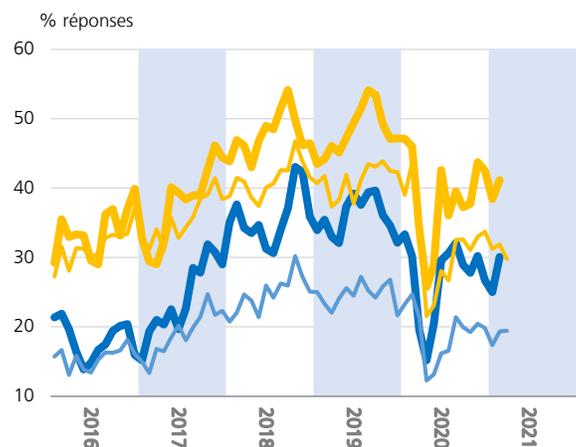


**Figure 5**

**Pénurie de main-d'œuvre qualifiée et non-qualifiée au Québec et au Canada, 2016 - 2021**

*Légende*

- Québec**
- Pénurie de main-d'œuvre qualifiée —
- Pénurie de main-d'œuvre non-qualifiée —
- Canada**
- Pénurie de main-d'œuvre qualifiée —
- Pénurie de main-d'œuvre non-qualifiée —



Source : FCEI, sondage mensuel du Baromètre des affaires, 2016 à 2021

Quant à la figure 5, elle illustre que l'enjeu de pénurie de main-d'œuvre, qualifiée et non-qualifiée, affecte davantage le Québec comparativement au reste du Canada. Même si les cycles se ressemblent, l'enjeu retrouve son niveau d'avant-crise et touche à nouveau les entreprises.

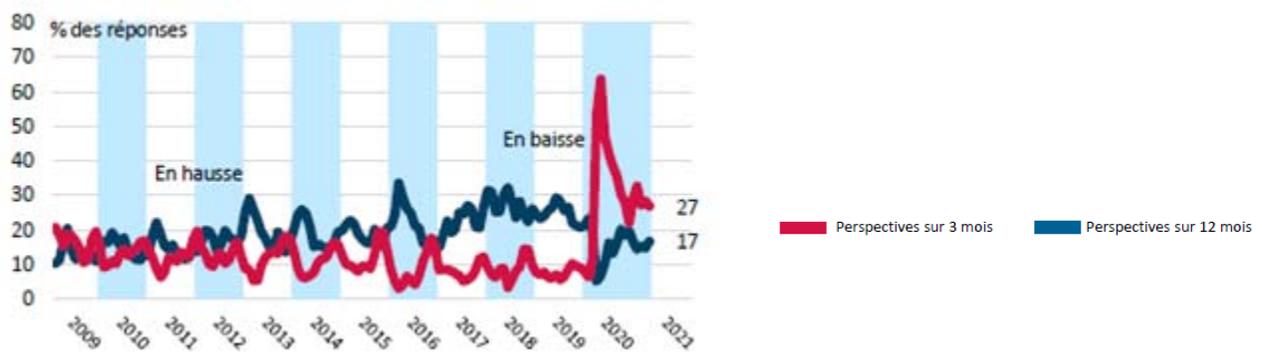
## La tendance de la recherche de main-d'œuvre se voit dans les plans d'embauche

Dans une autre perspective, la FCEI a porté une attention particulière sur les mesures de soutien offertes aux travailleurs en perte d'emploi en raison de la COVID-19 afin d'évaluer l'impact de celles-ci sur la disponibilité de la main-d'œuvre.

La figure 6 révèle que les entreprises québécoises, malgré une chute considérable en 2020, affichent des besoins de personnel à court-moyen ou long terme. Nous pouvons constater néanmoins que les plans d'embauche reviennent à ce qu'ils étaient avant le choc du début de la pandémie.

**Figure 6**

### Plan d'embauche de personnel à temps plein



Source : Baromètre des affaires, province du Québec, février 2021, page 5  
<https://www.cfib-fcei.ca/sites/default/files/2021-02/business-barometer-provinces-2021-02.pdf>

Les obligations de fermetures et/ou les maintiens partiels des ouvertures ont définitivement affecté à la baisse les besoins d'embauche des entreprises. En effet, la mise sur pause de l'économie et la COVID-19 elle-même ont eu un effet significatif sur la problématique de pénurie de main-d'œuvre. Cependant, avec le déconfinement, la reprise des activités commerciales et la relance progressive de l'économie, on observe une hausse des plans d'embauche de personnel. Plus précisément, les entreprises ont exprimé pour début 2021 des plans d'embauche à court terme (3 mois) supérieurs à ceux à long terme (12 mois). Les plans d'embauche à long terme ont plus ou moins atteint un niveau similaire à 2016, tandis que les plans d'embauche à court terme affichent quant à eux une réelle progression, ce qui coïncide avec la réouverture partielle de l'économie.

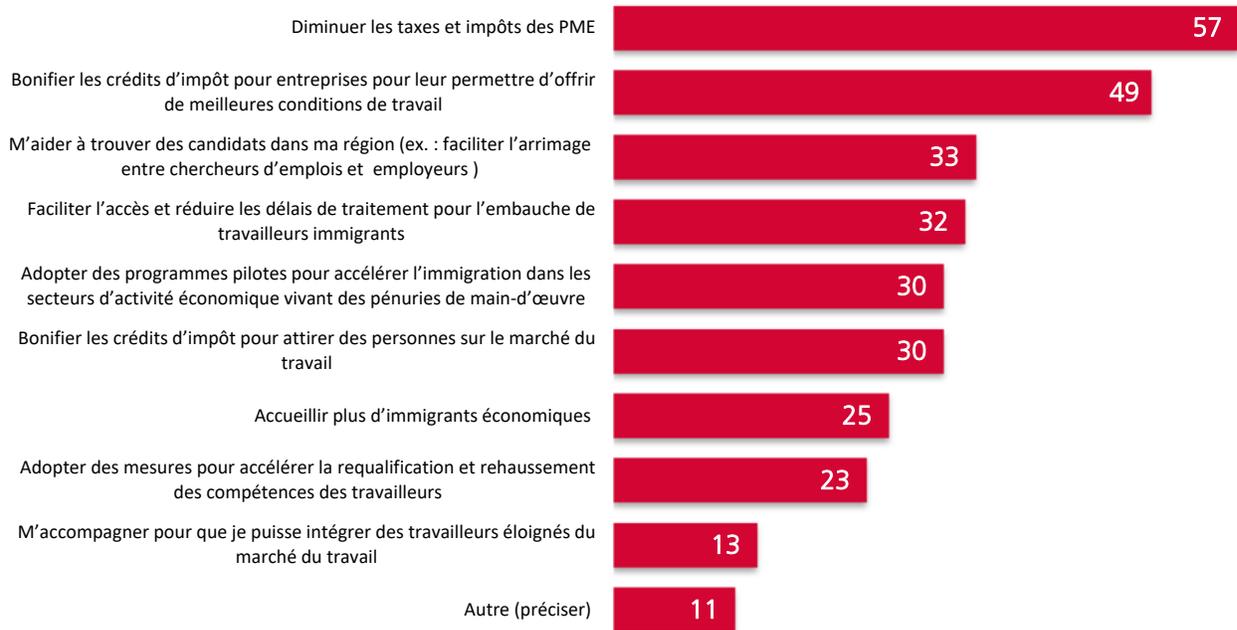
Dans la prochaine section, la FCEI a voulu savoir, auprès de ses membres du Québec, quelles mesures supplémentaires le gouvernement provincial pourrait-il prendre pour remédier à la pénurie de main-d'œuvre.

## Actions gouvernementales pour contrer la pénurie de main-d'œuvre

Le figure 7 énumère les actions provinciales qui pourraient être mises en place dans le but de contrer les contrecoups des pénuries de main-d'œuvre sur l'entrepreneuriat québécois.

**Figure 7**

### Actions que le gouvernement provincial pourrait prendre pour combler les pénuries de main-d'œuvre des PME



Source : FCEI, sondage Votre Voix, mené du 12 au 31 janvier 2021, résultats finaux n=709 répondants, marge d'erreur: + 3,7 %

Premièrement, près de trois dirigeants de PME sur cinq (57 %) désignent la réduction des taxes et impôts. La moitié des PME recommande la bonification des crédits d'impôts (49 %) et le tiers (33 %) demande un soutien et l'accompagnement dans la recherche de candidats à titre d'actions gouvernementales qui pourraient être mises en application dans le but de contrer la pénurie.

Pour une PME sur quatre, les mesures visant l'immigration sont à mettre de l'avant. Les PME expriment des attentes en lien avec l'immigration et ses procédures : simplifier les conditions d'accès aux programmes de recrutement à l'international et en réduire les formalités et délais de traitement ainsi qu'augmenter les seuils d'immigration à caractère économique. On observe également une problématique régionalisée, les entrepreneurs en région expriment des préoccupations concernant un besoin d'accompagnement dans la recherche de candidats.

## **Constats**

### ***Constat 1***

L'enjeu de la pénurie de main-d'œuvre des PME québécoises a été temporairement mis sur pause par la crise de la COVID-19, toutefois, il est redevenu un enjeu de l'heure. Il affecte deux PME sur trois.

### ***Constat 2***

L'enjeu de la pénurie de main-d'œuvre a des conséquences directes sur les entrepreneurs : la moitié d'entre eux doit travailler plus d'heures.

### ***Constat 3***

L'enjeu de la pénurie de main-d'œuvre freine le développement économique du Québec, car 26 % des PME ont dû refuser des ventes ou des contrats et 17 % ont repoussé des projets d'affaires.

### ***Constat 4***

Les meilleures solutions visent à diminuer les barrières pour aider les PME à offrir de meilleures offres aux employés, de mieux connecter les PME avec les candidats et de miser sur l'immigration.

## Pistes d'actions

### Mesures gouvernementales – Accompagnement des PME du Québec

- ✓ Augmenter la communication des programmes existants aux entrepreneurs et assurer un accompagnement personnalisé pour les aider à y avoir recours.
- ✓ Aider les PME dans la recherche de candidats disponibles dans leur région administrative.
- ✓ Poursuivre l'écoute des besoins exprimés par le milieu entrepreneurial et les solutions nouvelles qui pourraient émerger.

### Mesures et incitatifs fiscaux – Aider les PME pour attirer les talents

- ✓ Réduire les taxes sur la masse salariale par une harmonisation du Fonds des services de santé (FSS) et par une diminution graduelle du taux pour les PME, actions qui réduiraient les coûts d'embauche et aideraient les PME à attirer des talents.
- ✓ Abolir le critère des heures rémunérées pour les entreprises des secteurs de la construction et des services pour bénéficier de la déduction pour petite entreprise (DPE) et des crédits d'impôt pour attirer des travailleurs expérimentés et éloignés du marché du travail donneraient les mêmes conditions pour ces petites entreprises de tirer leur épingle du jeu.
- ✓ Bonifier l'offre de crédits d'impôts offerts aux entreprises (ex. de CI : prolongation de carrière, maintien en emploi des travailleurs d'expérience, formation d'un travailleur à l'emploi d'une PME, projets de transformation numérique, etc.) augmenterait le coffre à outils disponible pour les entreprises pour attirer des employés.

### Mesures gouvernementales – L'immigration pour attirer des nouveaux talents

- ✓ Réduire le fardeau administratif, financier et réglementaire des PME lié à l'immigration permanente et temporaire permettrait aux entreprises de trouver des talents nécessaires à leurs besoins.
- ✓ Adopter des mesures d'intégration des nouveaux arrivants au marché du travail et déployer des mesures pour la régionalisation de l'immigration aideraient à augmenter les candidats disponibles pour les besoins des entreprises.
- ✓ Porter une attention particulière à l'augmentation du nombre d'immigrants accueillis pour répondre aux besoins croissants du marché du travail.

## **Conclusion**

La pénurie de la main d'œuvre que vit les PME du Québec freine les possibilités de développement des entreprises et, porte inévitablement atteinte à la relance économique.

Les petites et moyennes entreprises ont été en première ligne et elles ont subi pleinement les conséquences des mesures gouvernementales. Elles vont devoir maintenant composer et opérer dans cette actualité de post-COVID-19 où la rareté de main-d'œuvre sera toujours présente. Pour les entreprises qui seront les dernières à ouvrir, non seulement elles auront été davantage affectées négativement par la longueur des restrictions économiques, mais elles seront celles qui ouvriront au moment où l'enjeu de la pénurie de main-d'œuvre sera encore plus criant.

Dans ce contexte, le gouvernement doit continuer de prioriser cet enjeu, de continuer d'inclure les groupes dans sa réflexion et de poursuivre la mise en place de mesures pour aider les PME à relever ce défi.

## Méthodologie

Ce document présente les résultats des sondages suivants de la FCEI :

- *Votre Voix* - mars 2021, résultats préliminaires du 4 au 9 mars 2021, n = 3 351. À titre comparatif, un échantillon probabiliste de cette taille aurait une marge d'erreur de plus ou moins 1,7 points de pourcentage, 19 fois sur 20
- *Votre voix* - février 2021, résultats finaux du 4 au 28 février 2021, PME du Québec, n = 930, marge d'erreur :  $\pm 3,2 \%$ , 19 fois sur 20
- *Votre Voix* - janvier 2021, mené du 12 au 31 janvier 2021, résultats finaux n= 1 002 répondants, marge d'erreur:  $\pm 3,1 \%$ , 19 fois sur 20
- *Votre Voix* - janvier 2021, mené du 12 au 31 janvier 2021, résultats finaux n= 709 répondants, marge d'erreur:  $\pm 3,7 \%$ , 19 fois sur 20

Lorsqu'on étudie les données sectorielles et régionales, il faut garder en tête que la marge d'erreur peut varier en raison du nombre de réponses plus faible. Néanmoins, nous considérons qu'elles offrent une perspective suffisamment intéressante pour les inclure dans la présente étude.

## Annexe

### Figure 3 - Les conséquences de la pénurie de main-d'œuvre sur les PME (page 5)

**Quels effets les pénuries de main-d'œuvre ont-elles sur votre entreprise?** (Sélectionner toutes les réponses pertinentes)

- Sans objet – Nous n'avons pas d'employés Ne peut être combiné
- Sans objet – Nous ne sommes pas confrontés à des pénuries de main-d'œuvre Ne peut être combiné
- Nous avons dû annuler ou reporter des projets d'affaires
- Nous avons dû refuser des ventes ou des contrats
- Nous avons dû prolonger la durée de réalisation de nos contrats
- Nous avons dû travailler plus d'heures pour compenser les pénuries de main-d'œuvre
- Autre (préciser)
- Je ne sais pas/pas sûr Ne peut être combiné



**FÉDÉRATION CANADIENNE  
DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE**

---

*En affaires pour vos affaires<sup>inc</sup>*